



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement numéro 719-24, modifiant le règlement relatif au lotissement numéro 286-90 de la Municipalité de Saint-Barthélemy afin de permettre la création de rues en impasse d'une longueur supérieure à la norme actuelle.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **25 juillet 2024 à 16 h 00** au bureau de la municipalité, situé au 1980, rue Bonin à Saint-Barthélemy. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et de 8 h 30 à 12 h le vendredi, au bureau de la municipalité, situé au 1980, rue Bonin à Saint-Barthélemy.

**DONNÉ À SAINT-BARTHÉLEMY, CE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.**

Sébastien Demers  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sébastien Demers, Directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 18 h 00 le 7<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024.

Sébastien Demers  
Directeur général et secrétaire-trésorier